
COMPTE RENDU

de la réunion du comité de direction du 16/12/2019

Présents :

Albert BONDIL (AB) - Thibault CELANT (TC) - Jean-Pierre DOMBOY (JPD) – Olivier GUILLAUD (OG)
Pierre JOSSE (PJ) - Héloïse JURADO-CELANT (HJ) - Sylvain LEFEBVRE (SL) - Antoine MATHIAUD
(AM) - Kristel MEYER COCAGNE (KM) – Morgan OLIVIERO (MO) – Dominique PRIGENT (DP)
+ Fabrice TEJOU (directeur) (FT)

Absents excusés :

Patrick VASSEUR- Fabrice ZANELLI

Approbation du CR du 16 novembre

1. Discussion autour de la réclamation fait par Stéphane Tencer (ST) à propos de l'utilisation de certains courts pour les entraînements des élèves par Pierre Josse dans le cadre de l'académie. Il demandait surtout que ces séances soient déplacées sur le court 14 au Campus Trivaux. ST a mené un sondage qualifié par le comité de plutôt « directif » par email auprès d'environ 80 adhérents particulièrement concernés par ce problème. Le président fait part de sa désapprobation de cette opération ST n'étant plus membre du comité. SL a souligné le fait que cette initiative personnelle était clivante et provoquait des réactions négatives chez certains adhérents, une mauvaise ambiance. Par ailleurs, l'utilisation de certaines adresses d'adhérents, en dehors de ses nombreuses relations directes et personnelles, pose problème au regard notamment de la réglementation RGPD.

SL a questionné TC, notre secrétaire général sur la légalité de cette utilisation et l'éventualité d'une sanction. MO a par ailleurs souligné qu'après études, notamment des réservations Adsl de ST, sa gêne n'étant pas prouvée, sa demande n'avait pas de légitimité et que le nombre de courts libres laissés à l'usage des adhérents (3 TB et un Green Set le matin - sauf vendredi - et deux TB et deux Green Sets en début d'après-midi) paraissait satisfaisant. La décision a donc été prise ne pas remettre en cause l'organisation actuelle et d'avertir officiellement ST que le comité ne pouvait accepter qu'un adhérent utilise ce genre de méthode. Il a été décidé qu'une lettre de rappel à la règle lui serait adressée au nom du comité.

2. Exposé du plan d'actions budgétaires par le directeur Fabrice Téjou

Suite à la réunion précédente, le comité avait demandé au directeur de présenter des propositions pour optimiser l'équilibre financier du club. Il a donc proposé un ensemble d'actions envisageables pour améliorer la situation: actions pédagogiques, salariales, ressources externes/internes, aménagement des services adhérents, politique sportive

Une discussion important a été menée à propos du problème de heures dites « hors terrain » que doivent effectuer nos enseignants. Leur pourcentage dans notre club, par rapport aux heures « de terrain », semble bien plus important que dans d'autres clubs et a donc retenu l'attention du comité. Pour étudier la question auprès des enseignants concernés (trois principalement), il a été décidé de faire un audit qui sera mené avec chacun d'eux par trois membres du comité. Pour ce faire, trois trios ont été désignés.

Discussion également à propos d'une meilleure gestion des balles puisque le club en utilise beaucoup chaque année dans le cadre des courts et entraînements pour environ 10 000 €. L'organisation actuelle qui utilise un salarié deux heures par semaine pour trier et ranger les balles est remise en cause au profit d'un tri et rangement effectué par les enseignants e

3. Point Commissions mené par SL:

Grands Travaux:

OG informe de son envoi d'emails de relance au maire, à l'adjointe aux sports et au directeur des sports à propos du dossier de recouvrement des courts 6 et 7 par un revêtement en terre battue synthétique initialement prévu pour mars 2020. Une réunion est semble-t-il prévue dans la semaine du 16 au 21 décembre afin d'avancer sur le cahier des charges et notamment un certain nombre de préalables techniques.

Entretien

Rapport rapide de JP D à propos de quelques petites améliorations à effectuer dans le club: contenant dédié pour la collecte des balles usagées, changement des poubelles du club-house, remplacement de bancs cassés, remise en état de chaises d'arbitrage, réparation du grillage du mini-tennis...

Il a également fait part de son souhait d'organiser ou améliorer le système de recherche de partenaires par le site ou un système numérique. MO a suggéré aussi qu'une liste imprimée soit affichée dans le club-house.

Communication:

SL annonce que la communication sera désormais partagée entre plusieurs personnes et notamment les enseignants qui vont être formés afin de pouvoir la prendre en charge directement. AB rappelle qu'il sera quand même nécessaire qu'une coordination soit effectuée afin d'éviter la dispersion constatée lors d'expériences précédentes.

SL évoque également un problème de mise à jour de notre site internet qui sera bientôt résolu.

Sharks Académie:

Présentation par KM d'un projet de dossier destiné à être présenté à la mairie afin d'obtenir une subvention de soutien à l'académie de notre club: pour l'instant elle compte quatre élèves entraînés par Pierre Josse, membre du club et du comité, rémunéré en auto-entrepreneur par les familles des élèves.

Réaction très négative de JPD à propos de l'appellation anglophone Sharks académie qui n'a pour lui pas de raison d'être et n'a pas été discutée et entérinée officiellement par le comité. Le président affirme le contraire.

Question d'HJ pour savoir si l'académie est celle de PJ ou de notre club. Le comité lui confirme qu'il s'agit bien de l'académie du club dont PJ est l'entraîneur/animateur.

Sponsoring/partenariat:

KM, FT et PJ préparent une plaquette destinée à motiver d'éventuels sponsors ou partenaires (commerçants ou entreprises clamartaises) pour participer au financement de notre club par un échange publicitaire: la possibilité de déduction fiscale y sera notamment mise en avant.

MOJJO:

Devant le constat que le redevance annuelle pour bénéficier du service Mojjo est un peu onéreuse, MO et FT proposent de rencontrer en janvier Laurent Buccion pour tenter de renégocier à la baisse le montant.

Le Paiement en ligne sera mis en place vers fin janvier de même qu'un terminal de paiement qui permettront enfin des règlements par carte bancaire et particulièrement l'obligation de paiement immédiat, dès l'inscription, pour les tournois afin d'éviter les trop nombreux désistements.

Point restauration

AM précise que suite au départ d'Alejandra Cortis - qui avait pris en charge la restauration en septembre octobre - quelques négociations finales sont encore en court avec elle au sujet de la reprise par le club de certains éléments de cuisine

SL annonce qu'une proposition de restauration légère allait nous être présentée en janvier par l'un de nos adhérents pour la reprise de cette activité.

Prochaine réunion Mercredi 29 janvier à 19h30